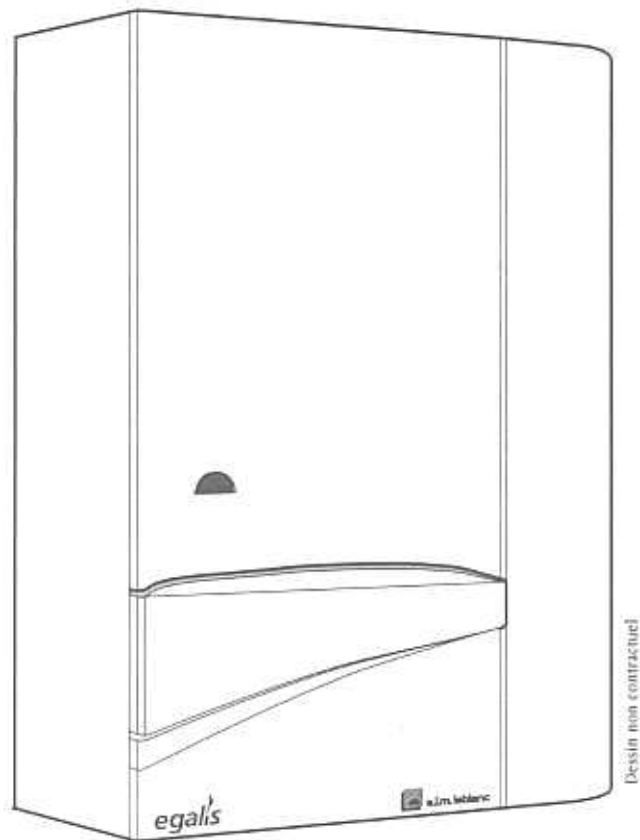


 **e.i.m. leblanc**



***egalis***

Chaudières murales  
avec ballon intégré  
EGVB 23H / 28H - EGLB 23H

---

**NOTICE D'UTILISATION**

---

## Sommaire

<b>PRESENTATION</b> .....	4
Recommandations importantes .....	4
Synthèse de la gamme .....	4
<b>UTILISATION</b> .....	6
Mise en service .....	6
Mise à l'arrêt .....	7
Choix de fonctionnement .....	8
Réglage eau chaude sanitaire .....	8
Réglage chauffage .....	9
<b>MISE EN SECURITE</b> .....	10
Générale .....	10
Y.M.C. individuelle .....	11
Y.M.C. collective .....	12
<b>CONSEILS PRATIQUES</b> .....	13
Nettoyage .....	13
Vidange .....	13
Entretien .....	13
Changement de gaz .....	13

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de vous équiper d'une chaudière murale à gaz e.l.m. leblanc *egalis*.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Cette chaudière a été conçue, fabriquée et testée avec le plus grand soin, ainsi nous sommes convaincus qu'elle vous apportera tout le confort que vous en attendez.

Afin d'utiliser votre appareil au mieux de ses possibilités nous vous recommandons de consacrer quelques minutes à la lecture des informations qui suivent.

e.l.m. leblanc

### RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

L'installation doit être réalisée et réglée par un installateur qualifié de votre choix.

- Si votre habitation se trouve dans une région très calcaire, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre installateur.
- Pour permettre l'aération du local dans lequel la chaudière est installée, l'usager doit veiller à maintenir l'amenée d'air en bon état. Ne pas réduire ou obturer les bouches d'aération haute et basse (GLB).

En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

- Toute intervention sur les organes scellés (vernis rouge) est à proscrire.
- Vérifier que la chaudière est reliée à la terre (fil vert / jaune).
- Il est recommandé de ne pas toucher à l'ouverture de visualisation de la flamme (ou à son environnement immédiat) qui peut atteindre des températures élevées.

- Pour éviter les fausses manœuvres, bien suivre les instructions des chapitres suivants.
- **Attention en cas de fuite de gaz, fermer le robinet de barrage de l'installation et aérer le local. Ne pas actionner d'interrupteur et appeler votre service après vente.**

#### POUR LA MISE EN SERVICE

Vérifier que l'alimentation en gaz est ouverte (robinets de barrage ouverts au compteur et en amont de la chaudière).

Vérifier que la chaudière est sous tension électrique (interrupteur ou disjoncteur de protection avant la chaudière en position I).

#### SYNTHESE DE LA GAMME

TYPES	APPAREILS	*	FONCTION SANITAIRE	FONCTION CHAUFFEAGE
Cheminée à tirage naturel	EGALIS-GLB 23H		23 kW maxi	23 à 8 kW
Ventilation Mécanique Contrôlée	EGALIS-GLB 23H-VM.C.		23 kW maxi	23 à 8 kW
Étanche à ventouse	EGALIS-GVB 23H		23 kW maxi	23 à 10 kW
Étanche à ventouse	EGALIS-GVB 28H		28 kW maxi	28 à 10 kW

\* Case à cocher par l'installateur lors de la mise en service.

Eau chaude sanitaire pour le ballon de 50 l, le débit spécifique à  $\Delta T$  30 °C est de 15 litres en 23 kW et de 17,5 litres en 28 kW pour une température de stockage de 65 °C.

## Présentation

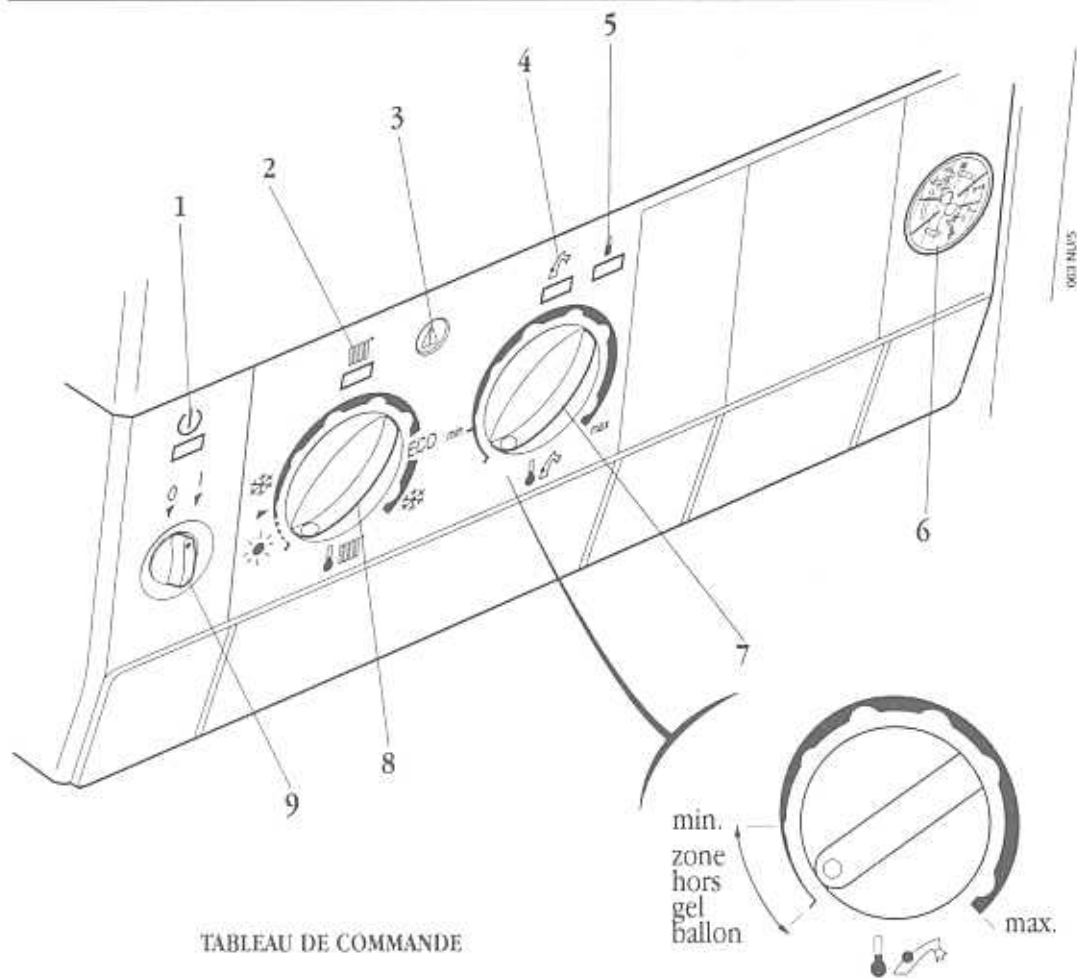






TABLEAU DE COMMANDE

- 1 - Voyant Marche/Arrêt (sous tension/hors tension)
- 2 - Voyant de fonctionnement chauffage
- 3 - Bouton de réarmement
- 4 - Voyant de fonctionnement de réchauffage ballon
- 5 - Voyant de présence flamme
- 6 - Thermo-manomètre (pression et température circuit chauffage)
- 7 - Sélecteur température de réchauffage ballon
- 8 - Sélecteur été/hiver + température chauffage
- 9 - Sélecteur Marche/Arrêt (sous tension/hors tension)



## Utilisation

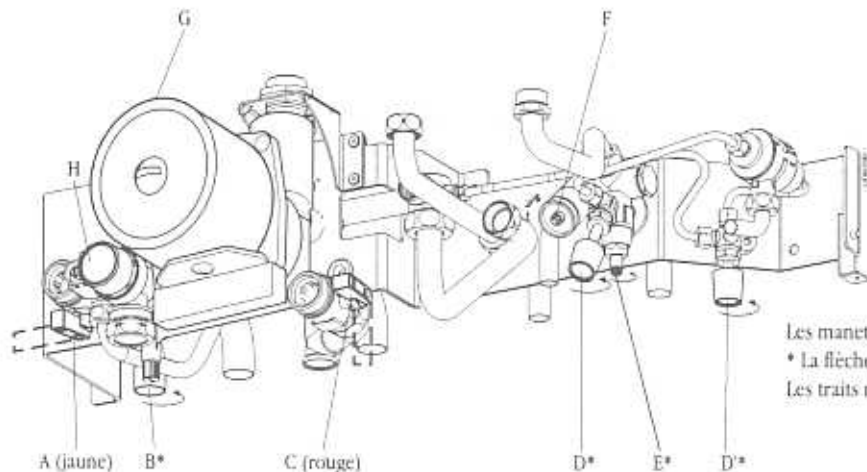
### POUR LA MISE EN SERVICE

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
 <p>S'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le robinet gaz manette jaune (A) est ouvert,</li> <li>les robinets d'isolement d'eau sanitaire (E), départ chauffage (B) et retour chauffage (C) manette rouge sont "ouverts",</li> <li>le ballon est bien rempli, pour cela, ouvrir un robinet de l'installation sanitaire (pas de présence d'air).</li> </ul> <p>Mettre sous tension en positionnant le sélecteur (9) sur la position I.</p>		<p>Le voyant "Marche/Arrêt" (1) est allumé.</p>	
 <p>Mettre le sélecteur de température chauffage (8) sur la position maximale.</p> <p>Nota : s'assurer que le thermostat d'ambiance ou l'horloge sont en position de demande chauffage.</p>		<p>Le brûleur s'allume. La visualisation des flammes au travers du hublot permet de s'assurer du bon fonctionnement de la chaudière. Le voyant (2) indique que la demande chauffage est effective. Le voyant (5) indique la présence de flammes au brûleur.</p>	
<p>En cas de problème : voir page 10.</p>			

## Utilisation

### POUR LA MISE A L'ARRÊT




QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	Mettre à l'arrêt la chaudière en positionnant le sélecteur (9) sur la position 0.	Le voyant "Marche/Arrêt" (1) est éteint.	
	Fermer le robinet gaz manette jaune (A) de la chaudière.		





- A - Robinet d'arrêt gaz
- B - Robinet d'arrêt départ chauffage
- C - Robinet d'arrêt retour chauffage
- D/D\* - Robinet de remplissage circuit chauffage
- E - Robinet d'isolement circuit sanitaire
- F - Soupape ballon (vidange)
- G - Circulateur
- H - Soupape de sécurité chauffage

Les manettes sont représentées position robinet ouvert.  
 \* La flèche indique le sens d'ouverture.  
 Les traits mixtes représentent les manettes fermées.

CHOIX DE FONCTIONNEMENT

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	Positionner le sélecteur (8) sur le mode désiré : - été ● - hiver ❄️	Chaudière en mode été ● (eau chaude sanitaire seule).	
		Chaudière en mode hiver ❄️ (chauffage + eau chaude sanitaire).	

POUR LE REGLAGE EAU CHAUDE SANITAIRE

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	La température de l'eau chaude sanitaire peut varier en fonction du réglage du sélecteur de température du réchauffage ballon (7) de 40 à 65 °C.	La chaudière se met en service lors d'une demande réchauffage ballon. Les voyants (4) et (5) s'allument.	



## Utilisation

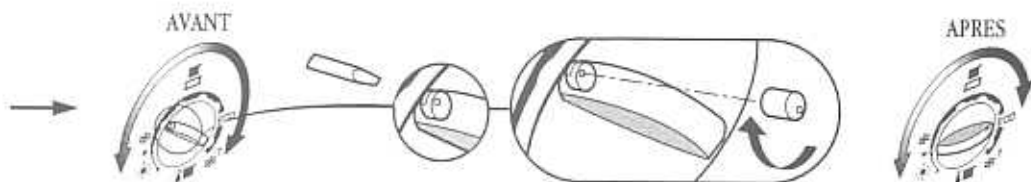
### POUR LE REGLAGE DE LA TEMPERATURE DEPART CHAUFFAGE

Vous pouvez sélectionner la température chauffage en fonction de vos besoins jusqu'au maximum.





Vous avez aussi la possibilité de faire fonctionner votre chaudière en mode économique (position ECO) de façon libre.

**IMPORTANT** : en inversant le plot gris du sélecteur de chauffage de la façon suivante, la température ne pourra dépasser la valeur "ECO".

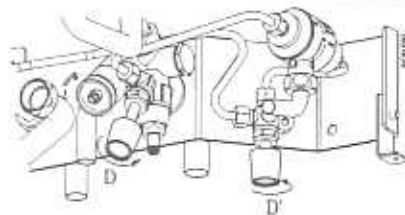
⚠ Pour cette opération, le sélecteur doit se trouver avant la position "ECO".



A l'aide d'un tournevis, dégager le plot de son logement et effectuer une rotation de 180°.

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	Régler le sélecteur de température chauffage (8) en fonction de la température extérieure. Régler votre thermostat d'ambiance ou votre combiné horloge-thermostat sur la température ambiante désirée.	Le voyant (2) s'allume. Le voyant (5) s'allume si la température de l'eau du départ chauffage est inférieure à la consigne de réglage du sélecteur chauffage (8).	
	Contrôler sur le thermo-manomètre (6) la pression du circuit d'eau de chauffage.	Si la pression est inférieure à 1,5 bar ajouter de l'eau dans le circuit. Pour cela ouvrir les robinets de remplissage (D) et (D') et remplir lentement l'installation jusqu'à atteindre une pression de 1,5 bar.	

Remplissage



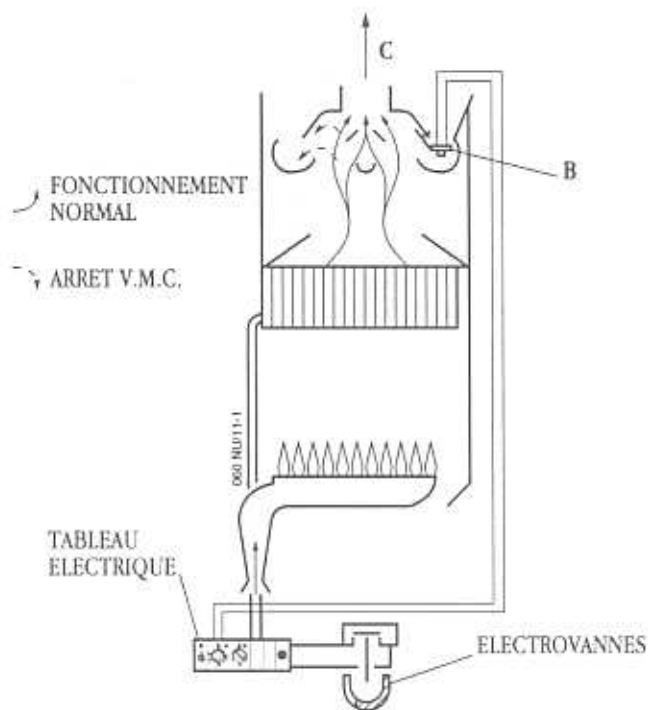
## Mise en sécurité

VOYANT 1	VOYANT 2	VOYANT 4	VOYANT 5	EFFETS	CAUSES	REMEDES
Allumé	Clignotement lent	Allumé ou éteint	Eteint	La chaudière ne s'allume pas	Manque de gaz	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier l'alimentation en gaz de l'installation (en allumant un autre appareil à gaz).</li> <li>Appuyer sur le bouton de réarmement (3).</li> </ul>
Allumé	Clignotement lent	Clignotement lent	Eteint	Surchauffe	Manque d'eau dans l'installation ou dans le ballon. Mauvaise circulation dans les radiateurs etc...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier la pression indiquée par le thermo-manomètre (6).</li> <li>Vérifier l'ouverture des robinets de barrage (B), (C), (E). Appuyer sur le bouton de réarmement (3).</li> <li>Vérifier le remplissage du ballon, pour cela, ouvrir un robinet de l'installation sanitaire (pas de présence d'air).</li> </ul>
Allumé	Clignotement rapide	Allumé ou éteint	Eteint	La chaudière ne s'allume pas	Défaut sur une ou plusieurs sonde(s)	Faire appel à un professionnel qualifié.
Allumé	Allumé ou éteint	Clignotement rapide	Eteint	Le dispositif de contrôle des produits de combustion s'est déclenché	Perturbation de l'évacuation des produits de combustion	<p><b>EGALIS-GLB</b> La remise en service automatique s'effectue au bout de 20 mn environ.</p> <p><b>EGALIS-GVB</b> La remise en service automatique s'effectue au bout de 5 mn environ.</p>
Allumé	Clignotement lent	Clignotement rapide	Eteint	Ventilation mécanique contrôlée (VM.C.) perturbée	Problème sur le dispositif de VM.C. collectif ou individuel	Voir pages suivantes.

**ATTENTION : En cas de mise en sécurité répétée faire appel à un professionnel qualifié**

## V.M.C. (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE) INDIVIDUELLE

Schéma de principe



Le dispositif de mise en sécurité individuelle de la chaudière réagit en cas d'arrêt ou de réduction importante de l'extraction en coupant l'alimentation du brûleur. Il est composé d'une sonde de sécurité individuelle V.M.C. (B).

Cette sonde est connectée directement au tableau électrique.

En cas de défaillance de la V.M.C., le tableau électrique n'alimente plus les électrovannes de commande du bloc gaz, l'alimentation en gaz de la chaudière est coupée.

**Cette sonde (B) ne doit jamais être mise hors service.**

Lorsque la chaudière est en sécurité, le voyant (1) est allumé, le voyant (2) clignote lentement, le voyant (4) clignote rapidement et le voyant (5) est éteint.

L'appareil peut aussi être mis en arrêt par le dispositif de sécurité collective de l'immeuble.

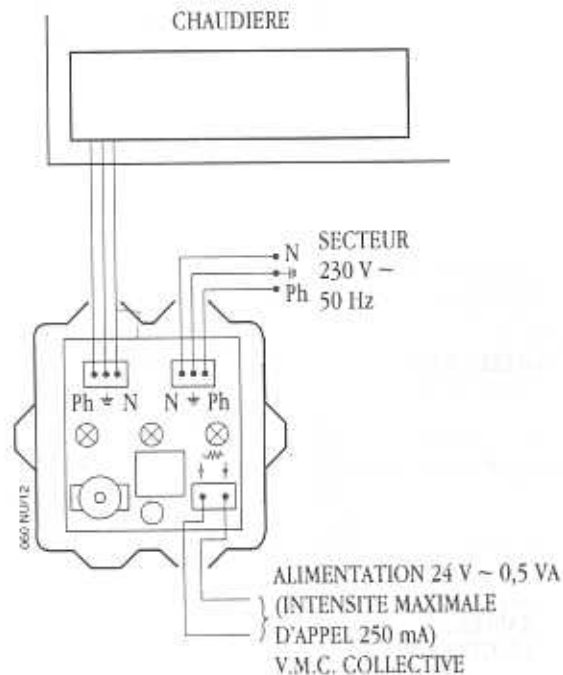
Dès que la ventilation refonctionnera normalement et que la sonde (B) sera refroidie, appuyer sur le bouton de réarmement (3) pour procéder à la mise en service de la chaudière.

### V.M.C. (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE) COLLECTIVE

En cas de panne du système d'extraction collectif, l'appareil est mis en sécurité par le dispositif de sécurité collective situé en dehors du logement.

Ce dispositif fournit un courant basse tension 24 V à un relais disposé dans un boîtier électrique et maintient fermé un contact du relais en série avec l'alimentation de l'appareil (phase).

En cas de défaut de la ventilation, il y a coupure d'alimentation 24 V et par l'intermédiaire du relais, coupure d'alimentation de la chaudière. Néanmoins, la chaudière peut être mise en arrêt par le système de sécurité individuelle (thermostat pour dispositif de sécurité individuelle V.M.C.).



### NETTOYAGE

Pour nettoyer l'habillage, vous pouvez utiliser les produits d'entretien habituels du commerce, à l'exception de solvants, de poudres et d'éponges abrasives.

### VIDANGE

En cas de risque de gel ou de vidange :

#### Circuit sanitaire

- Fermer l'arrivée d'eau sur l'installation.
- Ouvrir les robinets des divers postes alimentés par l'appareil et la soupape de vidange du ballon (F).

#### Circuit chauffage + réchauffage ballon

- Vidanger les radiateurs.

- Dévisser la vis de vidange sous le circulateur (G).
- Tourner le bouton de la soupape de vidange située sous l'appareil (H).

#### Nota :

Il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation. Dans ce cas laisser le circulateur sur la grande vitesse.

### ENTRETIEN

- Faire procéder annuellement à une vérification de votre appareil par une Agence e.l.m. leblanc ou un Service Après Vente agréé.
- Faire effectuer annuellement le ramonage et le nettoyage du conduit d'évacuation des produits de combustion (EGLB).

#### Appareils V.M.C.

Nous vous rappelons que l'entretien de la V.M.C. est obligatoire.

- Entretien annuel des bouches d'extraction.
- Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.

### CHANGEMENT DE GAZ

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel l'appareil est équipé, la transformation doit être impérativement exécutée par un professionnel qualifié.